

Etude notariat par correspondance / Stage chez un notaire

Par **fanny346**, le **18/06/2009** à **14:48**

Bonjour,

Voilà mon problème : je viens de finir mes 2 premières années à l'école de notariat, donc j'ai eu le diplôme de fin de 1er cycle. Sauf qu'il est très dur de trouver un stage cette année! De plus, ce cursus s'étant éteint pour laisser place à un BTS notariat, je ne peux pas redoubler, mais si je ne trouve pas de stage je ne suis pas prise en 3ème année !! Je connais quelqu'un qui peut m'avoir un poste en nouvelle calédonie, et je me demandais si j'aurai pu effectuer mon stage de 2ans là bas ? Sachant que c'est un stage en alternance (4 jours en etude et 2jours à l'école par semaine), pensez-vous que je puisse faire mes 2années par correspondance ??

Merci d'avance.

Par **mathou**, le **18/06/2009** à **14:53**

Bonjour Fanny,

Je t'avoue que je ne sais pas du tout, je n'ai jamais rencontré ce cas ^{image confondue} ? Le mieux serait peut-être de demander directement à ton école si un enseignement à distance est possible, ce sont sûrement les mieux placés. Tiens-moi au courant, ça risque d'intéresser du monde avec les circonstances actuelles.